



Allocution de

**Crystel Graf**  
Conseillère d'Etat  
Cheffe  
du Département de la  
formation,  
de la digitalisation  
et des sports

à l'occasion du

**DIES ACADEMICUS**

Samedi 4 novembre 2023

Neuchâtel

Madame la présidente du Grand Conseil,

Monsieur le président du Conseil de l'Université,

Monsieur le recteur,

Madame la vice-rectrice,

Messieurs les vice-recteurs,

Madame la doyenne, Messieurs les doyens, Mesdames  
et Messieurs les vices-doyennes et vices-doyens,

Mesdames et Messieurs les représentants et représentantes  
des autorités fédérales, cantonales et communales,

Chers collègues,

Monsieur le président de la Fédération des étudiantes  
neuchâteloises et des étudiants neuchâtelois,

Mesdames, Messieurs les membres de la communauté  
universitaire,

Madame et Messieurs les docteurs honoris causa,

Mesdames, Messieurs,

*L'Université, figure du patrimoine cantonal...*

Enfin, Monsieur le recteur, quel titre incongru pour le DIES d'une  
Université qui se veut, et qui est, *inclusive*.

*Patrimoine*, cela fait vraiment trop patriarcal... et j'aurais  
préféré que l'on parle de *l'Université, figure du patrimoine  
cantonal* –

J'aurais préféré – si j'avais eu mon mot à dire dans le choix du  
titre du Dies 2023 – et si j'étais convaincue de la pertinence de  
ces querelles langagières – ce qui n'est pas le cas du tout.

Le terme de patrimoine me convient, tout bien pesé, parfaitement, et je le comprends au sens de patrimoine culturel ou immatériel: il ne s'agit bien sûr pas des bâtiments universitaires, même si j'y reviendrai dans le cours de mon intervention.

*«L'Université, figure du patrimoine cantonal: oui, je suis convaincue que notre institution fait partie intégrante de l'identité et de la richesse culturelle de notre canton. Elle est le fruit d'une longue tradition de savoir et d'innovation qui remonte au 18e siècle; elle est le reflet de la diversité et de l'ouverture qui caractérisent notre région, située au carrefour des langues et des cultures.»*

*L'Université de Neuchâtel est non seulement un patrimoine à préserver, mais aussi un patrimoine à valoriser et à transmettre – une figure donc du présent et du futur. Elle doit relever les défis qui se posent à elle dans un contexte en constante évolution, marqué par la concurrence, la digitalisation, la globalisation et la crise sanitaire. Elle doit s'adapter aux besoins et aux attentes de ses partenaires, tout en préservant son identité et ses valeurs. Elle doit renforcer sa visibilité et son attractivité, tout en restant fidèle à sa vocation humaniste et citoyenne.»*

Mesdames, Messieurs,

Voilà ce que m'a produit l'intelligence artificielle (chatGPT ; bing) – lorsque je lui ai demandé un discours pour le DIES 2023 de l'Université...

Vous conviendrez avec moi que c'est rassurant: l'intelligence artificielle reste (mais pour combien de temps?) une intelligence qui n'en est pas une; c'est une intelligence non humaine, inhumaine: ce n'est pas la faculté de comprendre, de découvrir du nouveau; c'est juste la capacité d'une machine à produire quelque chose de vraisemblable à partir de l'existant – même si l'existant, c'est tout de même quelques centaines de milliards de paramètres...

Je sais bien que nous ne ferons pas l'économie d'un débat sur ces agents conversationnels et, plus généralement, sur les risques et les chances de la technique.

Le débat est ancien – nombreux sont les légendes, les récits et les romans qui mettent en scène une créature artificielle, une mécanique dotée de conscience, un robot qui risque de se retourner contre son créateur. C'est la légende juive du *Golem*, c'est Frankenstein, c'est «Hal», l'ordinateur doté de conscience, dans *2001, l'odyssée de l'espace*, ce film si moderne de 1968...

Mais nous n'en sommes pas là – vous avez vu ce que donnerait un ordinateur faisant le discours du DIES...

C'est évident – c'est tout simple; mais cela permet bien, je crois, de cerner en quoi, à mes yeux, l'Université est une figure du patrimoine immatériel du canton.

Le patrimoine, ce n'est pas un ensemble de traditions vieilles et un peu folkloriques. Ce sont des valeurs, des représentations, certes plus anciennes que nous, mais que nous faisons nôtres, dans lesquelles nos contemporaines et nos contemporains se reconnaissent.



S'il devait n'y avoir qu'une raison d'être pour une Université, c'est d'être un lieu où le savoir est conservé, augmenté et transmis, un peu loin des modes, un peu loin des machines – et non un lieu d'intelligence artificielle, d'intelligence inhumaine...

Et si j'ai insisté sur le fait que le savoir reçu, hérité doit être augmenté et transmis, ce n'est pas par hasard... Le patrimoine, c'est ce qui est plus ancien que nous, ce que nous recevons ; mais cet héritage *paternel*, nous devons le faire nôtre, le faire vivre aujourd'hui, nous y associer – en un mot, l'épouser : le patrimoine doit être un mariage – un *matrimonium* aurait-on dit en latin : on en revient, Monsieur le recteur, au mariage...

Mesdames, Messieurs,

Le *Dies* fait partie du patrimoine cantonal, des traditions académiques... et la tradition veut que le Conseil d'État saisisse cette occasion pour faire part du regard qu'il porte sur les affaires universitaires.

Cette année, et en particulier ces derniers temps, les motifs de satisfaction sont nombreux.

Au premier rang de ceux-ci, je tiens, le Conseil d'État tient, à faire figurer un événement qui est passé un peu trop inaperçu dans les médias régionaux et romands : je veux parler de l'attribution du Prix Marcel Benoist 2023 au Professeur Ted Turlings.

Ce prix est unanimement considéré comme la plus importante récompense suisse de recherche scientifique et c'est la première fois, depuis 1926 !, qu'il est attribué à un professeur de l'Université de Neuchâtel.

Je tiens à féliciter publiquement, de la part du Conseil d'État, le Prof. Turlings, et son équipe, pour cette prestigieuse récompense – le féliciter, mais aussi lui dire la reconnaissance qui est la nôtre : cette récompense honore l'Université, elle honore aussi le canton, elle illustre bien l'ambition qui est la nôtre : une Université à taille humaine qui peut exceller.

Le second motif de satisfaction, qui montre ici aussi la pertinence des choix faits ces dernières années, ce sont les chiffres de la récente rentrée académique : plus de 2'000 admissions, c'est-à-dire 12% de plus qu'en 2022.

J'espère, et je suis convaincue !, que cette tendance se confirmera dans les années à venir !

En d'autres termes, en ce domaine comme en d'autres, la décroissance n'est pas une solution... et nous nous réjouissons donc de cette preuve claire de l'attractivité de notre Université.

Mais le succès oblige... il oblige à se donner les moyens d'accueillir des activités d'enseignement et de recherche en croissance.

Ces moyens sont de deux ordres :



Les infrastructures tout d'abord.

« UniHub est mort – vive Univers »

Depuis le 13 février 2023, en effet, vous savez toutes et tous que le projet de nouveau bâtiment que le canton va construire pour l'Université s'appelle *UNIVERS*.

À cet égard, il est une chose qui est passée un peu inaperçue : le projet Univers a une petite sœur sportive, c'est-à-dire une salle de sport double pour les besoins de l'enseignement universitaire en sport.

Une petite sœur, une petite sœur, tellement petite qu'elle n'a pas encore de nom – *parce que le concours d'architecture n'a pas encore été lancé* – pas encore lancé, parce qu'il s'avère presque impossible de trouver une implantation à proximité directe d'Univers...

La situation est inextricable – à tel point qu'il faudra peut-être re-réfléchir à la localisation envisagée. Historiquement, l'Université est entièrement en ville de Neuchâtel – cela fait partie de ce dont nous avons hérité, mais c'est aussi quelque chose à quoi il n'est pas interdit de réfléchir – car, comme le disait si justement Arthur Koestler, « *L'homme ne peut hériter le passé, il faut qu'il le recrée* » (« *Man cannot inherit the past; he has to recreate it* ») (Arthur Koestler, *Le cri d'Archimède*, Paris, Calmann-Lévy, 1980, p. 249).

Il s'agit, ensuite, des moyens financiers.

L'enveloppe quadriennale a pu être votée cette semaine pour le mandat d'objectifs de l'Université – mais il aura fallu du temps.

Un temps qui a aussi permis de s'interroger sur le bilan à faire de la loi sur l'Université, la LUNE.

Conclusion : 2024, ce sera « objectif LUNE » : les éléments saillants de la loi feront l'objet d'un bilan en prenant en compte tous les acteurs et actrices du système, pour proposer d'éventuelles adaptations. Par contre, nous espérons que personne ne souhaitera un retour en arrière quant à l'autonomie de l'Université.

Et dans tous les cas, nous veillerons, sans compromis aucun, à ce qu'aucune atteinte à la liberté académique ne soit faite.

Mesdames, Messieurs,

L'Université va devoir encore et toujours se réformer - mais c'est pour continuer à exister, pour attirer étudiants et chercheuses, pour préserver et protéger ce qui fait sa raison d'être, ce qui fait qu'elle est un élément du patrimoine immatériel du canton : être l'institution où est le savoir, où celui-ci est transmis et augmenté, mais aussi remis en cause, en toute liberté, sans interdits ni injonctions politiques ou partisans.

Parce que c'est un héritage sans mode d'emploi – comme le disait si justement la philosophe Hannah Arendt, citant le poète René Char, « *Notre héritage n'est précédé d'aucun testament.* »

Que vive l'Université de Neuchâtel !

Je vous remercie de votre attention.

